



Atouts Livres et Equipements professionnels

Atouts Livres et Equipements Professionnels est un dispositif régional d'aide aux lycéens scolarisés dans un établissement normand sous contrat d'association. Il offre des avantages sur le temps scolaire et vise à :

- Favoriser la réussite éducative et l'insertion des lycéens Normands
- Encourager leur autonomie
- Rapprocher les jeunes de leur territoire

[Inscrivez-vous / connectez-vous sur le site Atouts Normandie](#)

Description

Tu es lycéen et inscrit dans un établissement normand ?

Tu peux bénéficier de :

- 50 € pour l'achat de livres si tu es en filière générale et technologique
- Ou de 40 € si tu es en filière professionnelle
- L'aide est renouvelable chaque année durant la scolarité du lycéen

Tu es lycéen et entre en 1ère année de formation professionnelle ?

Tu peux bénéficier de 100 € lors pour l'achat de ton premier équipement de protection individuel et ta tenue professionnelle, indispensables à l'apprentissage de ta formation.

L'aide est accordée une seule fois au cours de la scolarité, lors de la première année du cycle de formation professionnelle ou en 2nde Baccalauréat professionnel.

Ces aides sont accessibles gratuitement sous réserve d'en faire la demande.

Bénéficiaires

Atouts Livres et Équipements Professionnels est ouvert :

- Aux lycéens, y compris les redoublants et les élèves allophones
- Aux élèves de 4èmes et 3èmes prépa professionnelle,

Scolarisés dans un établissement normand suivant :

- Lycée public (y compris EREA et micro-lycée),
- Lycée privé sous contrat d'association,
- Maison Familiale Rurale (MFR)
- Ecole de production
- Organisme de formation à distance agréé (CNED)

Comment utiliser Atouts Livres et Equipements Professionnels ?

1. [Aller sur site atouts.normandie.fr](http://atouts.normandie.fr)
2. Créer son compte ou se connecter si le compte est déjà créé
3. Demander l'aide "Atouts Livres et Équipements Professionnels"
4. Générer le QR code ou le coupon de prépaiement (depuis son compte) et le présenter aux partenaires

Vous rencontrez un problème ?

- Tel : 02 31 06 95 99
- Formulaire de contact : <https://atouts.normandie.fr/contact>

[Où dépenser ses Atouts ?](#)

Besoin d'aide ?

Assistance Atouts Normandie

02 31 06 95 99 du lundi au vendredi de 9h30 à 18h hors jours férié

anpm@normandie.fr

Mais également :

-consultez la FAQ sur [Atouts.normandie.fr](https://atouts.normandie.fr)
-rendez-vous dans un [relais d'information de proximité](#). Présents sur tout le territoire (Point d'information jeunesse, MJC, Missions Locales, ...), ces structures accompagnent les jeunes et répondent à leurs questions.

[Foire aux questions](#)

[Télécharger le règlement Atouts Livres et équipements professionnels](#)

Devenir partenaire Atouts Normandie

Rejoindre le réseau des partenaires Atouts Normandie, c'est contribuer à l'épanouissement des jeunes Normands en leur proposant des avantages et des services variés.

Partenaires éligibles

Les partenaires d'Atouts Livres et Équipements professionnels sont des structures normandes associatives, commerciales ou établissements publics ayant demandé à être partenaire, ayant accepté la charte d'engagement et étant agréés par la Région.

Il existe plusieurs types de partenaire :

- Les partenaires "Établissements" : dont le rôle est d'informer et de valider les demandes d'Atouts Livres et Équipements professionnels des lycéens effectivement inscrits dans leurs établissements scolaires.
- Les partenaires "Services" : dont le rôle est d'accepter les atouts Livres et Équipements professionnels, de renseigner les jeunes sur l'utilisation des atouts pour lesquels ils ont été accrédités et de participer à la découverte de l'offre éducative sur le territoire
- Les partenaires "Relais" : dont le rôle est d'informer, d'accompagner et de sensibiliser les jeunes à l'intérêt du dispositif et de leur faciliter l'accès, en particulier pour les jeunes les plus éloignés des offres.

Vous souhaitez rejoindre le réseau des partenaires ?

Créez un nouveau compte sur la nouvelle plateforme [Atouts Normandie](#). Complétez le formulaire dédié en précisant le type de partenariat qui vous correspond. Une fois votre inscription validée par la Région, votre structure figurera dans l'annuaire des partenaires, vous permettant ainsi de toucher efficacement un large public de jeunes Normands.